

Contribution de Madame ANDRON

Face à l'apparition des paquebots de croisière, la construction du môle d'escale et de sa gare maritime, l'un des plus importants chantiers de l'entre-deux-guerres, durant 5 ans (1929-1933). L'avant-port du Verdon fut inauguré le 22 juillet 1933 avec l'accostage du « Champlain » en provenance de New York. De grands paquebots, tels le « Paris », le « Laurentic », « l'Athéna », le « Massilia » etc ainsi que des cargos, notamment l'« Almark » y ont accosté. Les voyageurs empruntaient le chemin de fer pour rejoindre Bordeaux. Dès 1936, il fut suggéré « d'installer des terrains d'aviation terrestre ou maritime » afin que le Verdon « port de grand avenir » devienne un « immense port d'échange entre les navires et avions pour grandes distances » ;

Hélas, avec la second guerre mondiale, la destinée du Verdon a basculé : le môle d'escale ayant été bombardé le lendemain de la signature de l'armistice.... Et jamais reconstruit.... Il dura presque 12 ans.

Voyez vous, nous sommes bien loin d'un « site ayant toujours eu vocation industrialo portuaire » comme certains se plaisent à le dire et à l'écrire.

Aujourd'hui, après une agonie de plusieurs décennies, le village renaît peu à peu, grâce au tourisme

Des réunions du débat public, je retiens que « pro » et « anti » souhaitent le développement du village.

Je comprends très bien que les jeunes veuillent « rester au pays ». Je les comprends d'autant plus que j'ai, hélas, moi-même ainsi que la plupart des gens de ma génération dû subir l'exode pour vivre, suite à l'implantation du port pétrolier pourtant prometteur de nombreux emplois !!

Mais devons-nous pour autant accepter toutes propositions ? N'avons-nous pas, aujourd'hui, l'opportunité de choisir le devenir de notre village ? Au lieu d'attendre tout des autres ? N'appartient-il pas à chacun d'entre nous d'émettre des idées ?

Les miennes portent sur des activités ne défigurant pas notre paysage, non polluantes et pouvant employer des « médocains » :

- Redonner au môle sa vocation initiale,
- Construction à proximité, d'un aquarium, d'un village artisanal (ex : Mornac/Sendre) et d'un complexe hôtelier,
- Accroissement, en association avec le port autonome du Havre, du trafic du port porte containers et création d'une plateforme logistique branchée sur le ferré (essentiellement nocturne)
- Développement d'une zone artisanale d'activités non polluantes (ex : Saint Laurent Médoc-Bruges)
- Implantation d'entreprises axées sur l'industrie du sport (bateaux, sports nautiques, sports de glisse, etc).
- Création d'un musée relatant l'histoire du village (des marais salants à nos jours)/
- Réhabilitation des carrelets le long de la rivière avec promenade et aire de pique-nique

- Plantation, exploitation et visite d'une bamboueraie et d'une roseraie
- Aire de quad
- Abrogation du texte de loi classant le site du môle en « site industrialo portuaire » (05.01.2007)

Le réaménagement de la N 1215 s'impose pour permettre le développement de la Pointe du Médoc.

Je reste convaincue que des investisseurs pourraient être intéressés. Plus de 50 emplois seraient ainsi créés aussi bien dans le milieu industriel que dans l'hôtellerie et le tourisme.

Le Verdon, le 11 décembre 2007